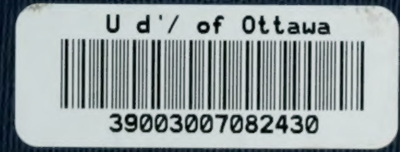

U d'/ of Ottawa
39003007082430

GRAMMAIRE

DES

LANGUES ROMANES

PAR

W. MEYER-LÜBKE

Professeur à l'Université de Vienne

TOME QUATRIÈME

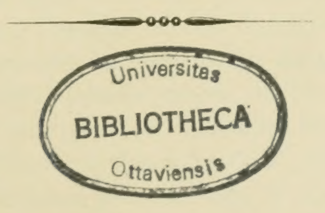
TABLES GÉNÉRALES

PAR

AUGUSTE DOUTREPONT ET GEORGES DOUTREPONT

Professeur à l'Université de Liège — Professeur à l'Université de Louvain

Avec la collaboration de M. ALBERT COUNSON, lecteur de français à l'Université de Halle-sur-Saale.



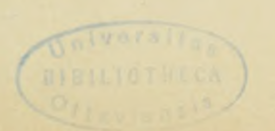
PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

4, RUE BERNARD-PALISSY, 4

1906

LEIPZIG : H. WELTER, SALOMONSTRASSE, 16



AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

Le présent index ne peut pas être une énumération complète des vocables contenus dans les trois volumes de la Grammaire romane : on ne pouvait notamment tenir compte ni des longues séries d'exemples du traité de la formation des mots ni de toutes et chacune des formes dialectales. Il faut bien supposer, chez celui qui s'occupe d'un dialecte particulier, une certaine familiarité avec l'économie de cet ouvrage. En tout cas, j'ai admis autant d'exemples que possible, ainsi la plus grande partie des termes examinés dans les langues écrites et, pour les patois, surtout des mots qui ne se comprennent pas à première vue, et pour l'intelligence desquels l'index ajoute maintenant soit la forme latine, soit celle qui leur correspond dans la langue écrite. Si je répare ainsi, du moins en partie, des omissions qui, dans le premier volume en particulier, sont très sensibles, je me suis de même efforcé, dans la mesure que me le permettait le cadre d'un index, de rectifier des erreurs. J'ai corrigé dans le texte même des formes fausses ; j'ai mis entre crochets [ ] les formes inexistantes ; celles qui avaient été mal interprétées et qui, par conséquent, ne se trouvent pas à leur place à l'endroit où elles figurent, ont été mises, les unes entre parenthèses ( ), les autres dans les notes du bas des pages, où elles sont l'objet d'une explication qui me semble à présent exacte, ou bien renvoyées aux passages où l'on trouve là-dessus une interprétation meilleure. Pour donner dans une proportion plus étendue des additions et des corrections, il aurait fallu un nouveau livre. Mais certains lecteurs désirent peut-être que je rassemble encore ici ce que d'autres, sous la forme de critiques approfondies, ont directement apporté en fait de corrections et d'additions.

Sur le premier volume : D. Behrens, Zs. f. Nfr. XII, 67-89 (principalement en ce qui concerne les patois français et provençaux) ; A. Horning, Zs. XIV, 376 sqq. ; XV, 493 sqq. (surtout pour les patois français de l'Est) ; J. U. Jarník, Zs. XVI, 236 sqq. (roumain) ; J. Leite de Vasconcellos, Rev. Lus. II, 365 (portugais) ; C. Salvioni, Jahresber. de Wollmöller I, 144 (italien) ; H. Schuchardt, Zs. XXIII, 174 (les éléments ibérico-basques) ; M. Wilmotte, Moyen Age 1891.

Sur le second volume : D. Behrens, Zs. f. Nfr. XVII², 65 sqq. (patois français et italiens) ; C. Salvioni, Studi fil. rom. VII, 182 sqq. (patois italiens) ; M. Wilmotte, Zs. f. Nfr. XX, 310 (wallon).

Cf. aussi mes propres observations dans le Jahresbericht de Wollmöller I, 138 sqq. ; II, 82 sqq.

Ainsi terminé-je enfin une œuvre dont moi-même, mieux que tout autre peut-être, je connais les lacunes, les défauts et les imperfections, mais qui cependant aura du moins produit un résultat directement utile : celui d'avoir donné naissance aux travaux qui viennent d'être mentionnés ; en outre, grâce au volume final qui en facilitera l'emploi, j'espère qu'elle exercera, dans ce sens, une action plus considérable encore.

Vienne, Noël 1901.

W. MEYER-LÜBKE.

NOTE DES TRADUCTEURS

Ce sont les encouragements du maître si éclairé et si bienveillant pour tous que fut Gaston Paris, qui nous décidèrent à entreprendre et à réaliser, dans la forme qu'il a revêtue, le long et pénible travail que nous achevons. Le 24 juillet 1901, au moment où la table allemande commençait à paraître, il nous faisait l'honneur de nous écrire : « Je trouverais certainement avantageux à l'édition française de la Grammaire et utile aux romanistes en général la confection d'un index à la fois plus simple de plan et plus complet que ne paraît l'être celui qu'a composé l'auteur. Le plan devrait consister à relever *absolument* tous les mots et toutes les formes citées dans la Grammaire et d'autre part tous les phénomènes de phonétique, morphologie, formation des mots et syntaxe qui y sont étudiés ». Nous sommes heureux de pouvoir présenter notre tentative avec le patronage et la garantie de ce nom vénéré parmi tous ceux qui nous liront.

M. Meyer-Lübke, désirant réduire l'étendue de ses listes, semble croire qu'il serait fastidieux de reproduire tous les mots allégués dans la morphologie. Pareil scrupule peut se justifier. Mais sur quel principe baser son choix et ses éliminations ? Notez que ces mots ont déjà été choisis eux-mêmes dans la catégorie de leurs analogues. Dès lors on s'expose à n'obéir qu'au caprice et à tomber dans l'arbitraire. Ainsi, pourquoi ne pas citer le franç. *abbé* à côté du prov. *abas*, l'ital. *affronto,* esp. *afrenta* à côté du franç. *affront* ? Au surplus, tel mot qui paraîtrait à première vue négligeable ne devient-il pas intéressant à relever s'il est également signalé en d'autres endroits ?

Persuadés qu'on devait pouvoir trouver dans nos tables absolument tous les mots et tous les faits qui figurent dans les trois volumes de la grammaire, nous n'avons écarté aucune forme dialectale : on voit ainsi, dans le glossaire, les dialectes les plus éloignés les uns des autres dans l'espace se rapprocher par l'identité de certaines formes. De même, en consultant notre table alphabétique des matières, on sera frappé de voir une multitude de petits faits éparpillés et disséminés dans les trois parties se réunir, se grouper, s'éclairer les uns les autres et constituer comme une petite grammaire comparée, complète ou à peu près, sur bien des phénomènes.

Nous avons aussi relevé toutes les formes du latin classique et du latin vulgaire, attestées ou supposées ; mais nous avons rejeté tous les types romans, primitifs ou intermédiaires, obtenus par hypothèse.

Un mot encore sur la méthode et l'économie de notre œuvre.

Chaque fois que nous l'avons pu, nous avons rectifié ou complété l'index allemand, soit dans la graphie, soit dans l'attribution linguistique, soit dans l'indication du passage invoqué (tome ou page), soit dans la disposition alphabétique.

En présence de deux graphies différentes d'un même mot, nous avons adopté celle qui nous semblait la plus précise.

Dans l'ordre alphabétique, les locutions sont classées comme si elles ne formaient qu'un seul mot. Conformément au même principe, nous avons intercalé les graphies phonétiques parmi les étymologiques : l'adoption du système contraire nous eût obligés à distinguer aussi, parmi ces dernières, les mots qui ont une prononciation différente sous une graphie identique. C'est pourquoi, et aussi parce que toute recherche dans un glossaire se fait d'une façon plutôt mécanique, nous n'avons pas isolé *ṅ* ou *ñ* de *n*, ni *ş* ou *š* de *s*, *ţ* de *t*. De même, dans l'index des faits, comme il importait bien moins d'employer les classifications et les divisions rigoureuses et logiques de la grammaire que de reproduire les diverses rubriques sous lesquelles un même phénomène peut être désigné dans l'exposé grammatical, nous avons parfois sacrifié la rigueur de la théorie à la commodité et à la rapidité des recherches.

Si, contrairement au procédé de l'index allemand, nous renvoyons aux paragraphes plutôt qu'aux pages, c'est afin que nos tables, plus développées, puissent aussi servir aux possesseurs de l'édition allemande. D'ailleurs ce système est plutôt favorable en somme à une recherche rapide, car notre traduction comporte 2.113 pages pour 2.033 paragraphes.

Nous avons cru aussi qu'il y avait lieu de différencier les homonymes en les faisant suivre de leur équivalent respectif.

D'autre part, c'était peut-être un tort de laisser à leur place alphabétique, où personne ne s'aviserait d'aller les chercher, les formes erronées ou mal transcrites. C'est donc la forme rectifiée que nous donnons en premier lieu.

Nous espérons que notre labeur n'aura pas été trop indigne de la confiance dont nous avons été honorés, et que nos tables ainsi conçues et exécutées contribueront à rendre plus précieuse encore aux romanistes l'œuvre monumentale du savant maître de Vienne.

A. ET G. DOUTREPONT.

Liège-Louvain, Pâques 1906.

GRAMMAIRE

DES

LANGUES ROMANES

(ÉDITION FRANÇAISE)

INDEX ALPHABÉTIQUE

☞ Le renvoi aux *paragraphes* permet de se servir de cet *Index* pour l'*Édition allemande* aussi bien que pour l'*Édition française*. Les paragraphes de l'une correspondent exactement à ceux de l'autre.

1. Peut aussi représenter *abace* pour *ábace*, mais ne doit pas être populaire.
2. Ne doit pas venir de *vix*.

1. Provient du Sud-Est ou du Sud : A. Horning, Zs. XXI, 449. Tout autre est l'opinion de G. Paris, Rom. XXVIII, 433.
2. Est tiré de *acabar.*

1. N'est pas un mot d'emprunt : il est directement issu de *haigiro.*

1. Est un mot emprunté au provençal.
2. Mot emprunté au provençal.
3. Pour *eu* au lieu de *ou*, cf. Zs. XXIII, 411.

1. Pour le suffixe, qui est slave, cf. G. MEYER, J. F. VI, 118.

1. Au sujet des verbes en *-ezir*, cf. Zs. XXII, 300.
2. Écrit par erreur *balena*.

1. Influencé par *aliare*, de *alidyare* : voy. PARODI, Boll. Soc. Dant. III, 100, 1.
2. Le rapport de *aller* etc. et *ambulare* a de nouveau été plusieurs fois discuté, en dernier lieu par SCHUCHARDT, Zs. XXIII, 325.
3. Cf. Add. et Corr.

1. Voyez p. 15, note 1.
2. Cf. II, Add. et Corr.

1. L'*ou* au lieu de *eu* donne à penser que le mot a vraisemblablement été emprunté au provençal.
2. La forme la plus répandue est *amòn*.

1. Autre est l'explication de A. THOMAS, Rom. XXVIII, 170.
2. Aux Add. et Corr.

1. Cf. III, § 116.
2. P. ex. [illegible] « chanterons-nous »?
3. Le mot béarnais [illegible]; Zs. XXIV, 401.
4. Ne doit peut-être pas se trouver à cette place; cf. C. Salvioni, Postille [illegible], et H. Schuchardt, Zs. XXIV, 413.

1. Mentionné aux Add. et Corr.

1. Provient de *annotinensis* : G. Paris, Rom. XXI, 397 ; cf. Zs. XVII, 320.

1. Voy. p. 22, n. 1.

1. Est un emprunt fait au français.

1. Voy. p. 14, note.

1. C'est le lat. *area*.
2. Cf. Die Betonung im Gallischen, p. 14.

1. Cf. Die Betonung im Gallischen, p. 20.

1. Se rattache à *exaltare* selon H. Schuchardt, Zs. XXIII, 187.
2. Le type fondamental est *roberea*

1. Cf. H. Schuchardt, Romanische Etymologieen, I, 49.
2. L'*a-* est issu de *e-* (*expono*) conformément à I, 370.

1. L'*a* est issu de *ę* (*isterno* d'après I, § 29) : voy. I, § 370.

1. Cf. Add. et Corr.

1. Est dérivé de la forme savante *aveugle*.

1. Cette forme est donnée à tort comme française.

1. Mot emprunté au slave ou à l'albanais.

1. Vient de *bene memoriae* : H. Schuchardt, Zs. XXI, 235.
2. *Parochia* semble être intervenu en quelque manière dans la terminaison.

1. Provient de *bajula*.

1. Doit être un terme ecclésiastique.

1. Représente *bisocca* : A. Thomas, Essais 251-6.
2. Est un emprunt fait à l'italien.

1. A pour origine première l'a.-franç. *bugle* (buffle).
2. Ne vient pas de *biface*, mais on n'a pas d'autre étymologie satisfaisante.

1. Voy. p. 49, n. 1.

1. Cf. II, Add. et Corr.

1. Pourrait bien être phonétiquement régulier : voy. Zs. f. afr. XX², 273.

1. L'interprétation proposée ici est fausse; cf. celle, plus exacte, de G. COHN, H. A. 103, 213.

1. Voy. p. 15, n. 1.

1. Mot emprunté au français.

1. L'ast. *cabo* ne paraît se rencontrer que comme adverbe et l'-*o* peut alors y être analogique; cf. SCHUCHARDT, Zs. XXII, 394.

1. Se rattache à *cochlea* : voy. A. Thomas, Rom. XXIX, 166.

1. Est un mot savant.

1. Ne doit pas être réuni à l'esp. *campiña* : il a donc *-inea*, non *-ia* comme suffixe.
2. Voy. p. 15, n. 1.

1. Aux Add. et Corr.

1. Appartient au § 458.

1. Il semble qu'en hiatus *a* persiste.

1. Le maintien de l'*a* est déterminé par *l* : cf. A. Mussafia, Rom. XXIV, 433-7.
2. *Champagne* n'existe plus que comme nom propre ; le nom commun est *campagne*.

1. Provient d'un dialecte du Midi de la France où *ań* se change en *ęń*.
2. Voy. p. 74, n. 1.
3. Aux Add. et Corr.

1. L'*e* se trouvait déjà en a.-franç. ; cf. Auberée, 592.

1. Est un mot savant.
2. Le changement de *i* en *ie* aurait été déterminé, selon F. Neumann, par le groupe *r* + consonne : voy. Zs. XIV, 585.

1. Cf. aussi G. Cohn, H. A. 103, 229.
2. Cf. note 1. Le mot ne parait d'ailleurs se rencontrer que dans le Saint-Léger, de sorte que son existence est douteuse.
3. Voy. p. 15, n. 1.

1. Doit être une italianisation du vénit. _cọco_ : voy. H. Schuchardt, Zs. XV, 95.

1. Noté *koltello*.

1. C'est le lat. *cymba*, *cumba* : H. Schuchardt, Zs. XXIII, 185.

1. Est une onomatopée (Suchier).

1. _Curtius_ (à courte queue) d'après H. Schuchardt, Zs. XXIII, 189.

1. Au sujet du *c*, cf. Ascoli, Arch. Glott. XI, 439.
2. Add. et Corr.

1. Par erreur *crescu* (Add. et Corr.).
2. Provient de l'angl. *kersey*.
3. Non *crede* (Voy. Add. et Corr.).
4. Non *crestĭ* (Voy. Add. et Corr.).
5. Add. et Corr.
6. Add. et Corr.
7. Écrit par erreur [*cribum*].

1. C'est une formation régressive tirée de *cuistron*, qui a pour base *cocistrone* : voy. W. Fœrster, Bull. soc. Ramond, 1898, 67.

1. Vient de *herpete* : A. Horning, Zs. XX, 86.

1. A.-franç. *dechié*, par conséquent post-verbal régulier.

1. Doit être un mot savant.

1. C'est *id ipsum*, comme l'atteste son emploi dans le latin post-classique; cf. G. Rydberg, Zur Geschichte des Französischen ę II, 307.

1. C'est un mot savant.

[illegible]

1. V. p. 15, n. 1.
2. C'est un mot emprunté au français.
3. Ecrit par erreur *-tra* (Add. et Corr.).

1. Peut très bien provenir de *separare*.

(1) [illegible]

1. C'est un mot savant.
2. Cf. aussi G. Cohn, H. H. 103, 236.

1. Voy. p. 15, n. 1.
2. Présente une prononciation du lat. *index* influencée par le portugais : C. Michaelis, Zs. VII, 113.

1. Voy. p. 15, n. 1.
2. C'est un dérivé de *ferges* : voy. A. Thomas, Essais 289.

1. Cf. Zs. XXIV, 400.

1. Cf. Zs. f. Nfr. XX², 223.
2. Cf. J. Gilliéron, Rom. XXV, 426; C. Nigra, Arch. Gl. XV, 298.

erm a.-franç. I, 313, 325.
erma romagn. II, 33.
erme (éremus) a.-franç. I, 17.
erme (vermis) lecc. I, 152, 428.
ermienda andal. I, 486.
ermines Palsgrave I, 257.
ermit a.-franç. II, 369, 371.
ermitain a.-franç. II, 18, 449.
ermitão port. II, 449.
ermite franç. II, 18.
« ermite » III, 731.
ermo ital. I, 17, 325.
**ermu* lat. pop., sic. (non roum.) I, 325.
**ermus* lat. pop. I, 29.
ernia ital. I, 512.
-ernu lat. II, 468.
-ero (-ariu) esp. I, 239, 519; II, 372, 465, 467-9, 491.
-ero (1e et 3e p. pl. pf.) piém. II, 270.
-ẹro (3e p. pl. pf.) florent. II, 269.
éro (= eram) ital. II, 262.
ero (= erat) Cévennes II, 262.
eroi (= eram) gasc. II, 262.
-erol, -e franç. II, 432.
-ẹrón (-arunt) prov. II, 266, 274.
-ẹ́ron (-arunt) a.-esp., port. II, 276, prov. 283.
-ẹ́rono (-arunt) ital. II, 269.
erp messin I, 258.
erpi langued. II, 375.
ẹrpice ital. I, 70, 115; II, 375.
erpio dauph. II, 375.
erpk eng. II, 375.
erpšer rhét. I, 263.
-erra (condit.) calabr. II, 309, 313.
erradio port. II, 497.
errado a.-esp., port. III, 13.
erramment a.-franç. III, 490.
erranment a.-franç. II, 620.
errant a.-franç. II, 619; III, 490.
errar esp. II, 191.
errat neuch. I, 365.
**errativus* lat. pop. II, (497).
erre a.-franç. I, 495; III, 38 (*grant e.*).
errement franç. I, 495.
errer franç. II, 189; III, 293.
erreur franç. I, 352; II, 379.
-errimo ital. II, 67.
e Rroma ital. I, 618.
erro lat. I, 15.
ẹrro (1e p. s. pr. ind. de *irrár*) port. II, 192.
erryẹr paris. I, 365.
ers (*ervus) a.-franç. II, 15, 20, prov. 15, obw.-niedw. 56 (*e. semnaus*).
ers (eris) a.-franç., a.-prov. II, 317.
ers (erectus) prov. II, 338.
ẹrse franç. I, 115.
erse (*ersit) ital. II, 286.
ersẹ́ hag. I, 172.
eršiei hag. I, 365.
**ersit* (pf. de *erigere*) lat. pop. II, 286.
ert (arte) greden. II, 380.
ert (erat) a.-franç. II, 262 a.
ert (erit) a.-franç. I, 617.
ertičiddu lecc. II, 500.
-eru (pf.) franç. S.-E. II, 296.
-eru (3e p. pl. pf.) sic. II, 271.
eru (= erant) Cévennes II, 262.
ẹrua (herba) Alatri I, 152.
eruca lat. I, 383; II, 412.
eructat lat. I, (462).
erumu Brindisi I, 330.
**eruncare* lat. pop. II, (598).
-ĕrunt, -ērunt (3e p. pl. pf.) lat. II, 265.
erunu Brindisi I, 330.
-eruolo ital. II, 431.
erutu (ital. *eri tu*) sic. I, 330.
erva port. I, 498.
ervum lat. I, 499; II, 15.
**ervus, -oris* lat. pop. II, 15, 353.
erzã Bercy I, 33.
erzã frib. I, 365.
erze (ital. *argine*) gén. I, 256.
erzo (ital. *argine*) Montferr. I, 256.
es- port. II, 604.
-es- lat. I, 403.
-es lat. I, 79, (240), 309, 319; II, 4, 17, 41.
-es (sg.) esp. II, 48.
-es (pl.) esp., port. II, 42.
-e(s) (pl.) *ital., calabr. I, 309.
—es (-ẹse) roum., esp. I, 70.
-es (-ice) lomb. I, 605.
-es (-atio) lorr. mod. II, 496 a.
-eš (-esco) megl. II, 161, cat. 164.
-es (2e p. s. pr. ind.) frioul. II, 133, franç. 136, sard. 141.
-e(s) (2e p. s. pr. ind.) prov. II, 136.
-es (2e p. pl. pr. ind.) frioul. II, 133, a.-franç. 138, galic. 140.
-es (2e p. s. impf. ind.) a.-béarn. II, 259.
-es (2e p. s. pf.) dial. ital. II, 257.
-ẹs (2e p. s. fut.) lat. pop. II, 321.
-es (2e p. s. fut.) a.-franç. II, 321.
-ẹ́s (2e p. pl. fut.) Peletier I, 226.
-es (1e p. s. cond.) mil., frioul., crémon. II, 323.
-es (3e p. s. cond.) mil., frioul. II, 323.
-es (3e p. pl. cond.) bergam. II, 323.
-es (2e p. s. pr. subj.) lat. II, 146.
-́es, -ẹ́s (subj.) rouerg. II, 146.
-eš (subj.) Ponthieu II, 147.
-ẹs, -ẹs (pr. subj., pl.) wall. II, 147.
-eš, -ēš (impf. subj.) wall. II, 307.
-es (impf. subj.) ital. sept. II, 302, eng., prov. 303, algh., cat. 307.
-es, -ēs (sg., pl. impf. subj.) Falkenberg II, 307.
-es (2e p. s. impf. subj.) niç. II, 307.
-es (2e p. pl. impf. subj.) rouerg. II, 307.
-es (2e p. s. p.-q.-p. subj.) lat. II, 307.
eš (herse) lorr. II, 375.
ẽš (encre) lorr. I, 558.
ẽš (hamica) wall. II, 410.
eš (acidus) eng. I, 331, rhét. 645.
es (art. pl.) béarn. II, 104.
eš (franç. *ce*) dial. franç. I, 375; Démuin III, 141.
es (ipse) a.-franç. I, 70; III, 82, 137, 490; majorq. II, 106.
es (pl.) majorq. II, 106.
es (iste) a.-esp. I, 634; esp. II, 94.
es (= *este*) prov. I, 458.
es (esse) wall. I, 53, 532.
es lat. I, 15, 617; II, 206, 259, 269; franç. I, 559; II, 206, 211, 269, [esp.] 206, port. 206, 214, tyrol. 209, chiogg. 210, a.-vén. 210; esp. III, 119, 417; *ēs* lat. I, 115; II, 207 et a., 209; *ẹs* lat. I, 617; II, 207 et a., 209, 211; prov. II, 206; *ĕs* lat. pop. II, 207 et a.; *ẹs* lat. pop. I, 115; II, 207 et a., 211; prov. I, 617; h.-ital. II, 210.
es (est) esp. I, 617; II, 206, 214; III, 666; prov. II, 206; III, 400; [port.] II, 206, lat. pop. 207, a.-rhét. 209; obw. III, 400.
[*es*] (estis) eng. II, 206.
eš (estis) a.-rhét. II, 209.
es (ecce) a.-franç. III, 377.

1. Semble emprunté à l'italien : cf. G. Baist, Zs. VI, 429.
2. C'est un mot d'emprunt récent, car *f* en espagnol aurait passé à *v* ou serait tombé : voy. I, § 447.
3. Voy. *écueil*.

1. Ç'est une fausse castillanisation du cat. *estrop*.

1 Se rattache à ę.

1. C'est *forasticu* : voy. A. Horning, Zs. XIX, 102; XXV, 482.

1. Cf. A. Horning, Zs. XXII, 488, et Bet. Gall., p. 50.

1. Voy. p. 152, n. 1.

1. Add. et Corr.

1. Cf. Add. et Corr.

1. Sur la finale, cf. R. Ib. II, 86.

1. *Fischiare* = lat. *fistulare* comme le prouve l'a.-franç. *fesler*.

1. Cf. Add. et Corr.
2. Cf. Add. et Corr.

1. Le rapport avec _fauges_ est douteux ; cf. H. Schuchardt, Zs. XXI. 204.

1. Add. et Corr.

1. L'analogie de *suora* tiré de *soror* rendrait plus vraisemblable l'admission du nom. *frater*.
2. Au sujet de l'*ẹ*, cf. Bet. Gall. 31.

1. Sous le rapport phonétique *fodicare* n'est pas impossible ; il est encore plus vraisemblable au point de vue morphologique (Huonder).

1. Le *v* a disparu au nom. et à l'acc. devant *u*.

1. Est aussi parisien d'après le *Dictionnaire général*.
2. Cf. toutefois C. Salvioni, Glossario d'Arbedo : *gaya*.
3. Cf. H. Schuchardt, Zs. XXIII, 189.

1. Provient sans conteste du gr. καμπή (articulation) : cf. au sujet du *b* après une nasale I, p. 30, et le franç. *timbre* de τύμπανον I, p. 279.
2. Cf. *ganathos-bucca*, C. Gl. L. III, 564, 45.
3. H. Schuchardt rattache le mot à *guardar*, ce qui ne va pas sans difficultés; voy. Zs. XXIII, 191.
4. De κάρυον : cf. H. Schuchardt, Zs. XXIII, 192, 195.

1. Au sujet de l'*e*, cf. Z. f. Nfr. XX², 66.

1. A dû être tiré de *genévrier*.
2. Représente *janicia* : cf. A. Thomas, Essais 85.

1. Représente une forme *gutturnus* : voy. A. Thomas, Rom. XXIX, 168.

1. Sur la forme étymologique de ce mot, qui n'est pas un composé, voy. G. Cohn, H. A., 103, 238.
2. Déjà le plus souvent *giter* en a.-franç.; cf. sur ce point E. Herzog, Zs. XXIII, 361.
3. Noté par erreur *giamento* (Add. et Corr.).
4. En grec déjà se rencontre Ἰωσῆπος : voy. W. Schulze, Zs. vergl. Sprachf. XXXIII, 387, Rem. 2.
5. Exactement a.-franç. *glaive*, a.-prov. *glavi*.
6. Semble appartenir à un dialecte qui change *j* en *e*.

1. Ascoli explique le *g* : Arch. Glott. XIV, 454.
2. Le *r* sera tombé devant *u*.
3. La forme avec *g* est déjà latine.

1. Cette forme est tirée de Clugnet, Gloss. du pat. de Gilhoc.

1. Lisez a.-franç. *croute.*
2. N'est qu'une forme tirée après coup de *guaragnone* : cf. Bruckner, Germ. Lehnw., p. 20.

1. Voy. p. 159, n. 1.
2. Est plutôt germanique
3. Schuchardt suppose un rapport avec *capsa* : Zs. XXIII, 195-6.

1. Voy. p. 159, n. 1.

1. C'est un mot emprunté au français et au provençal.

1. Cf. Litbl. 1899, 275.

1. C'est tout simplement une faute d'écriture.

1. L'ancien provençal n'en a encore aucun exemple au cas oblique.

1. Cf. II, Add. et Corr.
2. Se rattache à *patella* : PIRANDELLO, Dialecte de Girgenti, p. 44.

1. C'est aussi une forme rhétique.

1. Ce doit être un postverbal (II, p. 492) de *iraistre*.

1. Il faut y admettre *ẹ̄*, car *i* se présente aussi dans les patois français qui traitent autrement **ẹ̄i*. De même le prov. *iuri*, eng. *aiver* ne peut s'expliquer qu'avec *ẹ̄*. L'ital. *ẹbro* renferme peut-être un *ẹ* secondaire provenant de *ẹ*.
2. Le *j* de *s* s'explique par une influence arabe ou mozarabe.

1. C'est un mot emprunté au provençal : voy. Suchier, Altfr. Gramm., p. 14.
2. V. p. 175, n. 1.
3. Ne se rattache pas à *cammarus* : voy. A. Thomas, Rom. XXVI, 430.
4. Plus exactement *camita* ou *camite* : cf. Gl. wall. *šam* (Horning, Zs. XV, 496).
5. Le mot espagnol est emprunté au provençal.
6. V. p. 208, n. 2.

1. C'est un mot assez récent ou bien influencé par la forme franque correspondante « gaukeln ».

1. Voy p. 62, n. 1.
2. Lisez asturien (Add. et Corr.).

1. Aux Add. et Corr.

1. Aux Add. et Corr.

1. N'offre pas un développement phonétique régulier, mais a subi l'influence de *lader* (HUONDER).
2. L'ital. *lago* doit être une forme de l'Italie septentrionale.

1. Ce n'est pas un mot indigène.
2. Cf. die Betonung im Gallischen; voy. p. 39, rem. 1.

1. Cf. Zs. XXIV, 400-3.

1. Cf. C. Salvioni, Zs. XXIII, 474; C. Nigra, A. Gl. XV, 65.

1. Représente *lendite*, d'après A. Thomas, Essais, p. 326.
2. Voy. p. 171, n. 1.

1. Add. et Corr.
2. Add. et Corr.

1. Voy. p. 55, n. 1.

1. Ce n'est probablement pas un mot indigène.
2. Aux Add. et Corr.
3. *Loz* n'existe pas, le point de départ est *[illegible]*; voy. A. Tobler, Sitzungsber. Berl. Akad., 189[illegible], p. 324.
4. Cf. aussi A. Horning, Z., XXII, 433.

1. Add. et Corr.
2. D'après SCHUCHARDT, Rom. Etym. I, 47, de *ludir* (flotter).

1. Aux Add. et Corr.

1. Voy. p. 15, n. 1.
2. N'appartient pas à cette catégorie, car *maĭ mare* est en roumain le représentant de *major* (II, § 65).
3. Selon H. Schuchardt, Zs. XV, 241, nous avons ici un croisement entre *tam magnus* et *tantus*.

1. C'est un terme ecclésiastique.
2. Traduisez « de mauvais gré ».

1. Cf. H. Schuchardt, Zs. XIII, 531.

1. Doit être une simple formation avec *-ée*.

1. Aux Add. et Corr.

1. N'appartient pas à ce groupe : cf. G. Cohn, H. A., 103, 232.

1. Cf. pour la formation G. Cohn, H. A. 103, 211.
2. Add. et Corr.
3. Add. et Corr.
4. Cf. pour la formation G. Cohn, H. A. 103, 211.

1. C'est un dérivé de *merulus* avec le suffixe *-ucius* : voy. Ch. Joret, Rom. IX, 121.

1. Lisez *miel* (agneau).
2. Il serait peut-être préférable d'expliquer l'*n* par l'*m* qui précède : cf. I, § 587.

1. Est plutôt issu de l'ancien mot d'emprunt *milia*.
2. On doit sans doute le rattacher à *milu* de *mil u* [illegible], cf. *antica* de *antiquu*.

1. Pour l'explication, voy. E. Herzog, Zs. XX, 84.

1. Dans le sens de « bâillon », le mot est emprunté de l'ital. _mordacchia_; signifiant « pinces », il doit représenter, sous une forme picarde, _tenacula mordacia_ (de _mordax_), esp. _mordaza_.

1. De même que *prudhomme* provient de *preudhomme* (I, 302), *murier* est sorti de *meurier*, et de là on a tiré *mure* : cf. E. Staaf, Mélanges Wahlund, 20.

1. Peut aussi contenir l'*-i* de *otri* etc. (II, § 94), comme Baist, Zs. VI, 168, l'admet.

1. Voy. p. 16, n. 1.
2. L'explication proposée est inadmissible, mais il n'en existe pas d'autre; voy. C. Salvioni, Zs. XXIII, 343.

1. Aux Add. et Corr.
2. Il faut accentuer *noudím* ce mot qui contient *-īmus*.

1. V. p. 15, n. 1.

1. La quantité de l'*u* dans *unio* est inconnue.

1. Dans *désossé*.

1. La quantité de l'*u* dans *utensile* est inconnue.

1. Add. et Corr.

1. Doit être rattaché au § 366.

1. D'après Nigra, A. Gl. XV, 27, métathèse de *tapa* et par conséquent d'origine germanique.

1. Pour le radical *pik*, Johansson signale, dans les langues indo-germaniques, des termes apparentés : Zs. vergl. Sprachf. XXXVI, 140.
2. C'est un gallicisme.

1. Voy. Zs. XXIV, 123.

1. Se rattache à la p. 544.

1. Écrit la seconde fois par erreur *portecbe*.

1. Voy. Zs. XX, 534.
2. C'est un mot savant.

1. C'est un mot savant.

1. Aux Add. et Corr.

1. Adam, p. 357, signale aussi *porper*, *porpe*, *profe*, de sorte que le mot doit être interprété autrement

1. Cf. Ascoli, Arch. Gl., XIV, 470.

1. Il représente **putinasius* : A. Thomas, Essais, p. 81.

1. Aux Add. et Corr.

1. C'est plutôt *coteu*, voy. A. Horning, Zs. XVIII, 323.
2. Aux Add. et Corr.

1. Voy. Suchier, Commentationes Wölflinianae, p. 183.

1. C'est plutôt *ramīlia*, tandis que *ramille* représente *ramicla*.

1. Le mot est anglo-normand ; cf. Tobler, Abhandl., 278.

1. C'est un dérivé proprement français de *rets*.

1. Lat. *rẹssa*; cf. C. Salvioni, Rom. XXVIII, 102.
2. Est tiré de l'a.-franç. *reter*.
3. Cf. A. Thomas, Essais, p. 82.

1. C'est un mot emprunté au français.

1. Add. et Corr.

1. Add. et Corr.

1. H. Schuchardt, Rom. Etym., I.
2. H. Schuchardt, Rom. Etym., I.
3. Est un mot d'emprunt.

1. Représente *sanaticus*.
2. H. Schuchardt, Rom. Etym., I.

1. L'*i* dans cette région est un développement phonétique régulier de *ī*.

1. Voy. p. 344, n. 1.

1. Aux Add. et Corr.
2. Bruckner, Rem. 23, explique l'*i* par la prononciation française *k*.
3. D'après Bruckner, p. 17, c'est le lomb. *skéna*.
4. Le véritable étymon est *slipjan*.
5. D'après Parodi, Rom. XXII, 307, il provient de *scuma* et *spiuma* de *spumula*.
6. Voy. p. 127, n. 1.

1. Doit venir de [illegible], prov. [illegible], ital. [illegible], esp. [illegible], port. [illegible], et [illegible].

1. Voy. p. 246, n. 1.
2. C'est un mot savant.

1. Add. et Corr.

1. Semble être un mot d'emprunt tiré du franç. *eschillon*, **scalione* : voy. G. Cohn, H. A., 101, 243.

1. Correspond à l'ital. su sommo.

1. Et aux Add. et Corr.
2. Cf. Add. et Corr.

1. Pour le *p* cf. G. Meyer, I. F., III, 72.
2. Aux Add. et Corr.

1. Est issu correctement de *suspicione*.

1. Add. et Corr.

1. Voy. p. 323, n. 1.
2. Cf. *sulă* de *sub(u)la*.

1. L'*u* doit provenir de *kunkurriri*.

1. À supprimer : voy. Add. et Corr.

1. D'après Bruckner, p. 20, le *cc* est d'origine germanique.

1. Voy. H. SCHUCHARDT, Zs. XXIII, 196.

1. Suivant BRUCKNER, 8, Anm., il vient du goth. þiҫjan.

1. Peut-être *taeda*, mais en tout cas pas *taedea*, car *dį* serait devenu *z* (HUONDER).

1. Ce doit être un mot emprunté au provençal.

1. Cf. Add. et Corr.

1. Add. et Corr.

1. Cf. SCHUCHARDT, Rom. Et., I, 46.

uità[1]) roum. I, 342; *uitá* II, 186, 586; *uĭta* III, 363, 375, 384.
üitẹ (habuistis) lyonn. II, 282.
uito Miranda I, 188.
-*uĭŭ* (1e p. s. pf.) roum. II, 267.
üiyô (habuimus) lyonn. II, 282.
üja a.-eng. I, 381, eng. 442 (non *üa*).
-*ujo* esp. II, 520 a.
-*ük* vaud. II, 499 a.
ukainta eng. II, 559.
ukka lecc. I, 428.
ukkone Alatri I, 429.
-*ukkyu* sic. I, 119.
-*uku* sic. I, 433.
-*ul*- (ital. -*ol*-) pis. I, 328.
-*ul* frioul. I, 46, 184.
-*ül* Briançon I, 59.
ul' algh. I, 193.
ül Stalla I, 194.
ül' franç. E. I, 211.
-*ula* lat. I, 11, 18, 523; II, 430-1.
ula lecc. I, 428.
ulaiv vegl. I, 32.
-*ulare* lat. II, 584.
ulcere ital. II, 10.
ulcère franç. II, 10.
ulcior roum. I, 513.
-*ule* lat. I, 46, ital. 46; II, 446.
-*ule* (-ile) ital., sard. II, 438.
ule gasc. I, 545 (non *ura*).
ule cose Eulalie I, 304.
ul'ẹ vaud. E., vionn. I, 314.
ulei tyrol. I, 375.
-*ulia* lat. pop. II, 441, 528.
**úlica* lat. pop. II, 17.
ulice lat. I, (483).
ulex lat. II, 17 (non -*ix*).
-*ulla* lat. I, 597 ital. II, 503.
-*ullo* ital. II, 503.
ullulare lat. I, 547.
-*ullus* lat. II, 503.
ulm roum. I, 477.
ulmu(s) lat. I, 477; II, 381.
ulo vaud. I, 314.
ul'penre catal. II, 594.
ultá roum. I, 342; II, 186.
ulteriore ital. III, 265.
último esp. III, 8, ital. 421 (*l'ultima volta che...*).
ultra lat. I, 301 (-*a*); II, 625; III, 427, 480; esp. I, 302.
-*ulu* lat. II, 358, 430-1, 526, 532.
-*ulu* (-eọlu) lecc. I, 205.
ulu vaud. I, 314.
uluč (pl.) Greden II, 37.
ululare lat. II, (120); cf. *ull*-.
-*ulu(s)* lat. I, 11, 18; II, 358, 430-1, 500 et a., 502, 526, 532-3, 584; -*ŭlus* I, 17; II, 348.
-*u(m)* lat. I, 308, 643.
-*um* (acc.) lat. II, 397.
-*um* (neut.) lat. II, 8 a., 59.
-*um* (adv.) lat. II, 619.
-*um* (-umen) frioul. I, 46; port. II, 53.
-*um* (1e p. pl. pr. ind.) a.-pad., Feltre, Belluno, Brescia II, 135.
-*um* (1e p. pl. pf.) béarn. II, 274.
-*üm* a.-prov. I, 48; eng. II, 446.
um (homo) hag., nivern. I, 133; rhét. II, 43, eng. 364, bergam. 135 (*u. era*); Rois III, 92 (*l'u.*), lomb. pop. 96.
um (me) émil. II, 81.
um (uno) port. I, 549, 569; II, 68 (cf. *om*); III, 202.
-*ụma* lat. I, 58.
uma (fém.) port. II, 68; III, 195.
umaẹns eng. I, 332 (non -*eus*).
ümat Bregaglia I, 327 (non -*ak*).
umas (fém. pl.) port. III, 50 (*u. poucas, u. chinellas*), a.-port. 329 (*u. poucas de creanças*).
umbiliculus lat. I, 347.
umbilicus lat. I, 348, 371, 591, (605).
umblá roum. II, 226.
umbldt roum. II, 485.
umblătoare roum. II, 491.
umblet roum. II, 485.
umblu roum. I, 94.
umbragu sard. II, 421.
umbral esp. I, 364; II, 464[2]).
-*umbre* esp. I, 46, 535; II, 374, 443, 446.
úmbrino Drôme I, 596.
-*ume* lat. II, 418; roum. I, 46, ital. 46; II, 446, 574.
-*ume* (= -udine) franç. I, 535.
-*üme* franç. I, 57.
umedos roum. II, 472.
-*umen* lat. I, 46, 535; II, 443, 446, 495, 528, -*ūmen* 443, 446.
úmen rhét. II, 32.
umens (pl.) rhét. II, 43.
uments (pl.) Grisons I, 555.
-*umes* (1e p. pl. pl.) a.-franç. II, 282.
-*umi* sic. II, 446.
umile ital. I, 605.
umiń frioul. I, 320, 332.
-*umina* lat. I, 535.
um kanta lomb. pop. III, 96.
-*ummi* (1e p. pl. pr. ind.) crémon. II, 325.
-*umne* esp. I, 535 et a.
umo port. III, 86, 195 (*uma certa casa*), 197 (*branco como uma neve*).
umore ital. I, 351.
umplert catal. II, 342.
umpli catal. I, 364.
umplir catal. II, 342.
umplu roum. I, 94.
um pouco amargo port. III, 202.
umpse (unxit) macéd. II, 287.
ums (m. pl.) port. III, 27, 50 (*u. braços, u. ciumes, u. poucos*).
um tanto ou quanto a.-port. III, 86.
-*úmŭ* (1e p. pl. pf.) a.-roum. II, 279.
umu Fourgs I, 314.
-*ụmus* lat. I, 58.
un- Arezzo I, 375.
-*un* (-ọne) eng. I, 119, Gadera 140; rhét. II, 4.
-*un* (fém.) a.-h.-all. II, 18, 458, rhét. occid. 458.
-*un* (1e p. pl. pf.) norm., perch. II, 273.
-*un* (3e p. pl. pf.) béarn. II, 274.
-*uń* (1e p. pl. pr. ind.) rhét. II, 133.
-*ün* (-unu) a.-franç. I, 48, 57.
un (unu) roum. I, 46; II, 68, 95, 559; III, 86, 181, a.-franç. 50 (*u. roy*), 191, franç. XV-XVIe s. 192; franç. mod. I, 57; II, 68, 78 a., 559; III, 191 (*u. homme*), 197 (*froid comme u. marbre*), 200, 202-3, 237, 345 et 383 (*l'u.*), 366, 627; ital. I, 646 (*ụn*); III, 50 (*u. rè*), 86, 137, 183 (*come u. ghiaccio, come u. olio*), 193 (*Nevio u. Campano*, etc.), 194 (*u. 304 metri*, etc.), 195 (*u. certo cannone*), 200 et 237 (*u. mio amico*), 202, 238, 383 (*l'u.*), dial. 434 a.; frioul. I, 46; a.-esp. III, 185 (*cuemo u. cristal*); esp. I, 46; III, 156,

1. Dans *a se uità de*, il parait y avoir une contamination des deux verbes *a uità* (oublier) et *a se uità* (regarder autour de soi). Voy. JARNIK.
2. Add. et Corr.

1. Signifie en cet endroit « aussitôt ».

1. Cf. SCHUCHARDT, Rom. Et., I, 46.

1. Se rattache au lat. *vice*: voy. Schuchardt, Zs. XXIII, 186.
2. Aux Add. et Corr.

1. Add. et Corr.
2. Add. et Corr.

1. Add. et Corr.
2. Add. et Corr.

1. V. p. 79, n. 2.

1. Add. et Corr.

1. Il a *t* au lieu de *c̨* d'après *set*: voy. Salvioni, Rom. XXVIII, 109.

1. Suppose également *ęlice*.
2. Voy. p. 177, n. 2.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

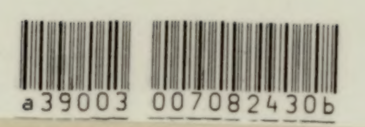
INDEX IDÉOLOGIQUE

---

*

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS


CE


a39003 007082430b